2019

M2L

DIRECTION DU SYSTEME D'INFORMATION

Expéditeur : Conseil régional représenté par M. Chêne

Destinataire : Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine Représenté par M. Sapin

OBJET : SPRINT 1



RVATIONS DES

PRESENTATION

Comité de pilotage

Maitrise d'œuvre : Conseil régional, représenté par M Chêne.

En charge de la réalisation de l'ouvrage dans le respect du cahier des charges techniques et des contraintes évoquées.

Maitrise d'ouvrage : Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine, représenté par M Sapin. En charge de valider les phases de choix et du suivi des phases de développement.

Objectif du projet

L'objectif principal est de développer une application de gestion des réservations des formations. Cette application sera utilisée par les responsables des ligues de lorraine et celui du CROSL.

Acteur Cible

Le CROSL et la maison des ligues. Dans le cadre de la convention de cogestion passée entre le Conseil Régional et le Comité Régional Olympique et Sportif de Lorraine, il a été décidé que le développement et la gestion (et l'utilisation) de cet outil seront partagés.

Le Conseil Régional apporte ses compétences techniques et ses ressources humaines.

PPE M2L 1

CAHIER DES CHARGES

Définition du besoin

Définition de l'objet

La gestion des inscriptions aux formations n'est pas informatisée.

On souhaite définir un processus clair dans la gestion des inscriptions aux formations afin d'en optimiser le fonctionnement.

L'application doit permettre la consultation et l'inscription aux formations proposées par le CROSL et les ligues de lorraine.

Forme de l'objet

Le portail web est destiné aux bénévoles des clubs affiliés aux ligues (législation, éthique, comptabilité associative, etc.). Il proposera un ensemble d'IHM et s'appuiera sur le serveur de base de données de la M2L.

Accessibilité/Sécurité

L'environnement doit être accessible uniquement aux bénévoles des clubs affiliés aux ligues. Une authentification préalable sera nécessaire pour l'accès au contenu (LDAP ou à défaut via la base de données).

Contraintes

Architecture

Un navigateur et un accès à internet sont nécessaires pour se connecter à l'application.

Ergonomie

L'analyse permettra de constituer une référence ergonomique de l'application.

Des améliorations ou variations peuvent être proposées.

Codage

Les règles de bonnes pratiques de développement utilisées par le service informatique du conseil régional s'appuient sur celles préconisées par l'éditeur du langage PHP (PSR).

Environnement

L'utilisation de bibliothèques, API ou Framework récents est fortement encouragée.

Modules

L'application présente un module de gestion des inscriptions et un module d'authentification.

Documentation

La documentation fonctionnelle sera intégrée à l'application sous format numérique.

La documentation technique sera générée sous un format ouvert (HTML par exemple).

Responsabilités

Le commanditaire fournira à la demande toute information sur le contexte nécessaire à la production de l'application.

Le commanditaire fournira une documentation et des sources exploitables pour la phase de test : base de données exemple, modélisation,...

Le prestataire est à l'initiative de toute proposition technique complémentaire.

Le prestataire fournira un système opérationnel, une documentation technique permettant un transfert de compétence et un mode opératoire propre à chaque module.

PPE M2L 2

DESCRIPTION DU DOMAINE DE GESTION

La gestion des formations

Actuellement, chaque ligue, tout comme le CROSL propose une ou plusieurs sessions de formation. Un extrait des formations sont présentés en annexe au travers d'un fichier PDF.

Une action de formation correspond à un contenu précis, objet de la future formation. Une session de formation correspond à la mise en place d'une action de formation : une date, un lieu, une liste d'inscrits.

Le contenu de la formation est défini par l'organisation à l'initiative de la formation en coordination avec son formateur. Le sommaire est défini à la création de l'action de formation. Elle est valable pour l'ensemble des sessions de formations et se présente sous la forme d'item et de sous item (chapitre et partie).

Le CROSL offre un catalogue diversifié de formations aux bénévoles des clubs affiliés aux ligues (législation, éthique, comptabilité associative, etc.). Les ligues organisent également des formations, en général plus techniques, sur l'usage de logiciels spécifiques de gestion des clubs ou des compétitions sportives

Processus à informatiser

La gestion des inscriptions aux formations proposées par le CROSL sera informatisé au travers d'une application web à destination des bénévoles des clubs affiliés.

Le portail permettra :

- La création d'un compte pour les bénévoles.
- La consultation du catalogue de formation
- L'inscription à une formation

PPE M2L 3